

Le patronat rejette toute hausse du Smig

• Les 33 fédérations s'opposent à toute révision

• Le chef du gouvernement propose 10%

A UN peu plus d'une semaine du 1er Mai, la question de la revalorisation du Smig s'invite dans les débats. Miriem Bensalah-Chaqroun, présidente de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), s'est réunie, lundi 21 avril, avec 33 fédérations de la Confédération patronale. Les débats se sont articulés autour du dialogue social, notamment l'indemnité pour perte d'emploi, l'extension de l'AMO aux soins dentaires, la révision du Smig... Selon nos informations, le chef du gouvernement avait demandé à la CGEM de concéder une hausse minimum de 10% du Smig. La CGEM a proposé une revalorisation de 5%. Mais lors de la réunion d'hier, la pilule n'est pas passée. Après le clash entre le patronat

et Moulay Hafid Elalamy, les débats ont été chauds entre les membres du patronat.

L'écrasante majorité des fédérations sont opposées à une hausse. Du côté des textiliens, il n'est pas question de toucher

de fédérations sectorielles d'accepter de faire un geste.

«Avec l'extension de l'AMO aux soins dentaires et l'adoption de la loi sur l'IPE, la CGEM a fait trop de conces-

ment aussi la préservation de la pyramide des salaires. Ce qui devrait se traduire par une augmentation générale», tonne Miloudi Moukharek, secrétaire général de l'Union marocaine des travailleurs (UMT). Le syndicaliste rappelle l'engagement du chef du gouvernement lors de sa campagne électorale de porter le salaire minimum à 3.000 dirhams contre environ 2.333,76 actuellement, selon les estimations du département des études de l'UMT. «C'est bien grâce au vote de cette population que le PJD a été élu», rappelle Moukharek.

La question maintenant est de savoir si dans le contexte actuel, les entreprises sont en mesure de répondre favorablement aux pressions du gouvernement. Si certains secteurs sont en difficulté, d'autres, par contre, sont dans une position confortable. Ce qui pourrait conforter l'idée d'un Smig sectoriel, longtemps défendue par la CGEM du temps de Mohamed Horani, président de HPS. Ce dernier préconise un Smig spécifique à chaque activité. Ce qui nécessite une étude pour définir les secteurs concernés ainsi que le salaire minimum adapté car il y va de la compétitivité internationale de l'entre-

La dernière augmentation

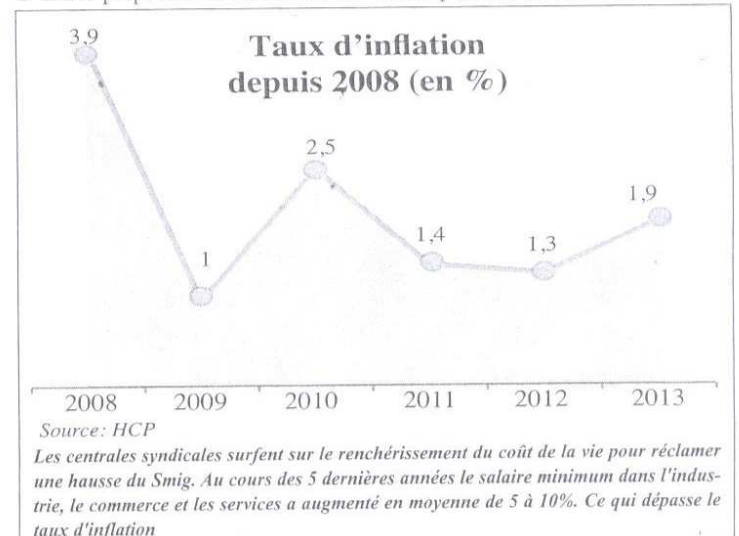
LA dernière revalorisation du Smig pour l'industrie, le commerce et les services remonte à 2010. Le salaire minimum horaire avait été augmenté de 15% en deux temps, passant à 11,70 dirhams contre 10,14 dirhams en 2010, puis 12,24 dirhams en juillet 2012. Au Maroc, l'indexation du salaire minimum sur l'inflation n'est pas significative. En effet, selon la dernière lettre mensuelle du Centre marocain de conjoncture, le taux d'inflation entre 1981 et 2011 n'a jamais dépassé 1,7% en moyenne annuelle. Au cours de cette même période, le salaire minimum dans les secteurs de l'industrie, commerce et des services sur la période s'est accru de 7% en moyenne annuelle en termes nominaux et de 6,1% en termes réels. □

au salaire minimum, «car ils viennent d'appliquer en janvier 2014, l'ultime tranche de la dernière augmentation».

La hausse du Smig est avant tout une décision politique. Le gouvernement, s'il le veut, peut mettre le patronat devant le fait accompli. La patronne des patrons doit maintenant convaincre les présidents

», estime un membre du patronat. Il est temps que le gouvernement fasse lui aussi un effort. Les milieux d'affaires ont reçu la promesse du chef du gouvernement pour que la loi sur la grève, qui serait fin prête, soit adoptée dès cette année.

De sources internes, il existe trois courants au sein du patronat. Certaines fédérations sont favorables à une hausse mais pas cette année et à moins de 5%. D'autres proposent un moratoire. Un



troisième groupe serait favorable à la modulation de la hausse en fonction de son impact par secteur.

Des tractations seront donc lancées dès aujourd'hui pour arriver à une solution qui arrangerait la majorité des opérateurs. La mesure sera ensuite discutée en Conseil de gouvernement pour que l'augmentation soit annoncée la veille du 1er mai. Un communiqué de presse devait être diffusé hier à l'heure où nous mettions sous presse.

Les syndicats n'en démordent pas. L'augmentation du Smig figure au premier rang de leurs revendications. «Non seulement les centrales exigent la révision du salaire minimum, mais elles récla-

prise marocaine.

Cette augmentation est la bienvenue, surtout que 40% des salariés déclarés à la CNSS touchent à peine le Smig. Le challenge serait de généraliser le salaire minimum à tous les secteurs. «Pourquoi les salaires sont-ils le seul poste qui doit être rabeté? Le gouvernement devrait aussi faire un effort en réduisant la pression fiscale sur les salariés comme cela a été fait par le gouvernement Jettou, qui a ramené l'IR de 42% à 38%», précise Moukharek. □

Hassan ELARIF